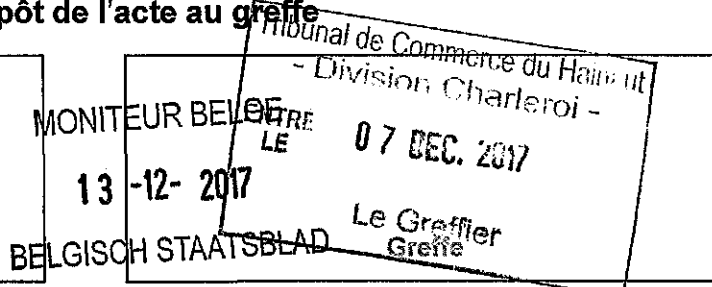


**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



17178447

de



N° d'entreprise : **0846 940 850**

Dénomination

(en entier) : **Bricolagh**

(en abrégé) :

Forme juridique : **société anonyme**

Adresse complète du siège : **Avenue Jean Mermoz 1/4 - 6041 Gosselies**

Objet de l'acte : Nomination

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 8 juin 2017

Ordre du jour :

5° Nomination du commissaire

A l'unanimité, l'assemblée:

5° Décide de nommer le Commissaire B.MS & C° SPRL, dont le siège social est situé Chaussée de Charleroi, 757 à 1180 Uccle, représenté par Monsieur Moreau Paul pour une période de 3 ans, approuvant les exercices 2017, 2018 et 2019 et prenant fin lors de l'assemblée générale de 2020.

Pour extrait conforme,
Crem Cédric,
Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/12/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).